

intégration des chiens en ville: inauguration d'un parc d'éducation canine aux Prés-de-Vidy

Les Lausannois peuvent profiter désormais d'un espace de plus de 4'000 m² aux Prés-de-Vidy pour sociabiliser et éduquer leurs chiens. Deux anciens terrains de football clôturés ont été aménagés en parc d'éducation canine par le service des parcs et promenades. Séparé par un abri couvert, l'un deux est dédié à des parcours "agility", l'autre aux activités de jeux et de dressage. Ouvert à un large public (propriétaires privés, clubs, associations), l'accès du parc est libre mais non autorisé aux activités lucratives. Certaines directives de bon usage, apposées à l'entrée, règlent son utilisation.

L'inauguration du nouveau parc d'éducation canine lausannois a eu lieu mercredi 26 avril 2006 aux Prés-de-Vidy en présence de Silvia Zamora, directrice de la sécurité sociale et de l'environnement, du président de la SVPA (Société vaudoise de la protection des animaux), ainsi que de différentes personnalités politiques et des milieux cynophiles.

La présentation de ce nouvel espace a été suivie de démonstrations avec des chiots, des chiens de famille et de concours.

Rappelons que si les statistiques montrent une baisse de la population canine à Lausanne, la Ville compte plus de 3'000 chiens déclarés et les rapports de voisinage entre propriétaires et habitants ne sont pas toujours faciles. Pour répondre aux demandes de la population et à une motion au Conseil communal, la Municipalité a mis en place, dès 2004, différentes mesures: des périmètres balisés dans les parcs et sur les rives du lac (plans sur www.lausanne.ch/zoneschiens); des cours de prévention dans les écoles lausannoises pour les classes enfantines et de 1^{ère} et 2^e primaires (programme PAM); un contrôle et une évaluation des chiens présentant des comportements à risque pour la sécurité publique ou faisant l'objet d'une interpellation policière.

La direction de la sécurité sociale
et de l'environnement

Pour tout renseignement complémentaire:

- **Silvia Zamora, directrice de la sécurité sociale et de l'environnement, tél. 021 315 72 00**
- **François Bezençon, délégué à la coordination, tél. 021 315 33 80**
- **Patrice Francfort, vétérinaire, tél. 079 435 02 43**

Lausanne, le 26 avril 2006